

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 28 (1982)
Heft: 6

Anhang: [Pages locales] : Annecy, Dijon, Besançon, Mulhouse, Strasbourg
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Consulat de Suisse
25, rue Royale (6^e étage)
74002 ANNECY CEDEX
 ☎ (50) 51.18.82
 C.C.P. Lyon 927-59 y
Réception : 9 à 11 h 30
14 h 30 à 16 h (Samedi fermé)

Communication

Le Consulat de Suisse à Annecy se fait le plaisir, à l'occasion de votre présence dans son arrondissement consulaire, de vous signaler l'existence de différentes sociétés suisses qui ne poursuivent aucun but lucratif, mais dont l'objectif est de réunir autant de compatriotes que possible en les associant à leurs activités.

Vous avez donc le loisir de devenir membre de l'une de ces sociétés en prenant contact, avec le Consulat de Suisse qui vous en donnera la liste.

Le Consulat de Suisse à Annecy a le plaisir d'annoncer l'arrivée de M. Lorenz Ruch, secrétaire de Chancellerie, en remplacement de Mlle Marianne Kammermann qui a été transférée à Venise.

Nous souhaitons à M. Ruch, qui vient de terminer son stage à San Francisco, un bon séjour à Annecy et formons nos meilleurs vœux pour sa carrière.

Le Cercle des Suisses d'Annecy

à la profonde douleur de vous annoncer le décès de M. Roger Liengme, premier Consul de Suisse à Annecy (1947/54). Ses membres en gardent un souvenir ému et présentent à Mme Liengme leurs sincères condoléances.

Amicale Suisse de Thonon-Evian
 4, rue de l'Hôtel-Dieu
74200 THONON LES BAINS

« L'amicale Suisse de Thonon-Evian » a tenu son Assemblée Générale le Dimanche 28 Mars 1982 à l'Hôtel « Le Tilleul » à Amphion-les-Bains, sous la présidence d'honneur de M. le Vice-Consul Pillonel, M. le Consul Giroud étant empêché à la suite d'une récente et délicate intervention chirurgicale.

Plus de 85 membres de l'Amicale se pressaient dans les salons de l'hôtel lorsque le président Rubin ouvrit la séance entouré de son comité : M. Aubry, secrétaire, M. Margairaz, vice-président, M. Tapponnier, président d'honneur ainsi que M. Cochar.

Après avoir souhaité la bienvenue à M. le vice-consul Pillonel ainsi qu'à M. Blanc, conseiller municipal, représentant la ville de Thonon-les-Bains ainsi qu'aux participants venus des deux villes, le président fit observer une minute de silence à la mémoire des membres décédés durant l'année écoulée : M. Willy, M. Martin, M. Detraz, M. Chevalley, Mme Bonneville, Mme Rüttimann, Mme Pfister-Michaud, M. Deslile.

M. J. Aubry, secrétaire prit ensuite la parole pour la lecture du procès-verbal de l'année écoulée et c'est M. Rubin qui, provisoirement, — notre trésorier étant décédé — nous donna le compte-rendu financier de l'année 1981.

le président devait ensuite traiter des activités de la Société en soulignant notamment le succès de l'Assemblée Générale de 1981, la parfaite réussite de la sortie du 1^{er} Août à Bonigen sur les bords du Lac de Brienz et à Berne, ainsi que du repas dit : de Noël organisé à l'occasion des fêtes de fin d'année.

M. Rubin ne manqua pas, également, de remercier encore Mme Giroud, la charmante épouse de notre Consul, pour la sympathique réception qu'elle avait organisée, le 31 octobre 1981, à l'intention de nos compatriotes de Thonon-Evian et d'Annemasse à l'hôtel « Le Tilleul »

— En ce qui concerne nos projets pour 1981, il fût décidé :

1^o de célébrer le 1^{er} Août à Champéry (Valais)

2^o d'organiser une sortie à Caluso (Italie)

3^o de maintenir le repas, dit : de Noël en décembre. Ensuite, Mme Marin, de Thonon fut élue trésorière de la Société à l'unanimité.

Avant de passer au vin d'honneur offert par « L'Amicale Suisse de Thonon-Evian » qui a maintenant 84 années d'existence, le président ne manqua pas de souligner la gentillesse de M. le vice-consul, accompagné de sa souriante épouse, Mme Pillonel, ainsi que la présence de M. et Mme Converset, qui sans jamais une seule absence, représentèrent fidèlement pendant 20 ans la ville de Thonon-les-Bains.

C'est à son successeur, le distingué, conseiller municipal, M. René Blanc, que M. Rubin ne manqua pas de s'adresser afin de se féliciter des excellentes relations franco-suisses et de souhaiter à tous une heureuse journée sous le signe de l'amitié entre nos deux beaux pays.

Depuis 20 ans à la tête du comité, le président Rubin fut particulièrement fêté par nos compatriotes. A cette occasion d'ailleurs, et sous les applaudissements, le vice-président André Margairaz eut le plaisir d'offrir un très joli cadeau à Mme Rubin : un miroir fort apprécié.

Pour terminer, l'assistance debout, chanta le Cantique Suisse et la Marseillaise et l'après-midi fut consacré à la dégustation d'un excellent repas, fin et soigné, servi au même endroit chez nos amis M. et Mme Barras. Encore une fois, l'assemblée générale des Suisses du Chablais se sera déroulée dans une atmosphère chaleureuse tout à l'honneur de son comité. Nos compliments également à Mme Girod, responsable pour Evian, pour son dévouement ainsi que pour le succès de participation de sa section.

Amicale des Suisses
de Cluses et environs
74300 CLUSES

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du 14 mars 1982

L'Assemblée générale de l'Amicale des Suisses de Cluses et environs s'est tenue, comme chaque année, à son siège de l'hôtel National à Cluses, le dimanche 14 Mars 1982 à 15 heures 30, après le repas pris en commun.

En l'absence du président, M. Schubbach, excusé, la séance est ouverte par le vice-président, M. Berchtold. Ce dernier demande à l'assistance une minute de silence à la mémoire des membres décédés au cours de l'année : Mme Kunzi

M. Paul Gross
 M. Marcel Petermann
 M. Charles Amstutz

Mme Sulzer donne ensuite lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale 15 Mars 1981.

Après vérification par les commissaires aux comptes, le rapport financier est énoncé par le Trésorier, M. Ubersax. Grâce aux cotisations et dons, la trésorerie s'avère positive. Un résumé succinct des activités de l'Amicale en 1981 est ensuite évoqué. Les membres de l'Amicale ont été fort sensibles au goûter offert par Mme Giroud et l'en remercient encore infiniment.

M. Robert Gachet, membre très dévoué de l'Amicale, a été élu assesseur au Comité en remplacement de M. Paul Gross décédé.

Selon l'article 18 des statuts, les commissaires aux comptes sont renouvelables chaque année.

Ont été élus : Mme Carpano, de Cluses
 M. André Zisset, de Cluses

Les questions posées par certains membres de l'Amicale ont été débattues.

Mme Wieland qui depuis tant d'années déjà se dévoue si généreusement pour l'Amicale est nommée « Membre d'Honneur ». Bravo Mme Wieland et merci encore pour tous les services rendus.

Vient ensuite l'énoncé des activités prévues pour l'année en cours :

- la promenade traditionnelle de 3 jours les 8, 9 et 10 Mai en Avignon avec excursions dans les environs.
- la Fête Nationale du 1^{er} août réunira les Suisses dans la région le dernier dimanche de Juillet.
- la sortie d'automne est fixée au 19 septembre.
- Pour clore l'année, la journée choucroute rassemblera les membres de l'Amicale le dimanche 5 décembre.
- la prochaine Assemblée générale est prévue pour le 13 mars 1983 à l'Hôtel National à 15 h 30.

La séance fut levée dans l'entente générale.

Consulat de Suisse
6, rue Rameau
21000 DIJON
 ☎ (80) 32.12.59
 C.C.P. 1592 U Dijon
Heure de réception : 9 à 12 h
14 à 17 h (sauf samedi)

Communication du Consulat de Suisse Dijon

Elle n'est pas restée assez longtemps parmi nous ! Hélas, la famille André Muriset doit nous quitter. C'est avec regret que le Consulat de Suisse annonce le prochain départ de M. Muriset qui s'est fait apprécier en peu de temps par une collaboration loyale et compétente. Il transfère son efficacité à Stockholm où des tâches très intéressantes l'attendent. Nous ne verrons plus le sourire de Mme Muriset ni sa disponibilité discrète. Ce qui nous reste, à nous autres, ce sont nos regrets de voir partir les Muriset et nos meilleurs souvenirs. Les vœux les plus chaleureux les accompagnent dans leur nouveau poste !

Société Suisse de la Côte-d'Or 34, rue de Mulhouse 21100 DIJON

Notre Société s'est réunie le 14 mars 1982, au Centre des Rencontres Internationales pour sa 87ème Assemblée Générale statutaire. Quelque 80 membres étaient présents. Cette réunion était placée sous la présidence d'honneur de M. le Consul Louis François et de Melle Gross, Consul.

M. Seydoux, président, ouvre la séance à 10h 45 en souhaitant la bienvenue aux membres présents. La parole fut donnée ensuite à M. Bernard Hofmann, trésorier général pour le bilan financier de l'année écoulée. Le secrétaire général M. Claude Rebetez dressa le rapport moral. Les présents procédèrent à l'élection du nouveau comité qui s'établit pour l'année 1982 comme suit :

Présidents d'honneur : MM. J.M. Peiry, N. Rebetez

Vice-Présidents d'honneur : MM. H. Quadri, M. Juillard

Président actif : M. M. Seydoux

Vice-Présidents : Melle D. Vananti, M. G. Sallet

Secrétaire général : M. C. Rebetez

Secrétaire adjointe : Mme M. Rebetez

Trésorier général : M. B. Hofmann

Trésorier adjointe : Mme H. Hofmann

Administrateurs : Mmes Bruhin, Romann, Seydoux, Thomas, Vananti. MM. Aubert, Bonnard, A. Bruhin, M. Bruhin, Castella, Menoud, Oechslin, Tomas, Vananti
Vérificateurs aux comptes : Melle Gross, M. Muriset

Le président Seydoux procéda ensuite à la remise des diplômes d'honneur à MM. Daize et Bonnetti. M. François, Consul, clôtura cette assemblée en nous faisant un exposé d'un problème actuel qui concerne aussi bien notre patrie que les Suisses en France. La journée s'acheva par un repas dans la bonne humeur, chacun put danser la célèbre « danse des canards ».

La fête du 1^{er} Août que la Société Suisse de la Côte-d'Or célèbre comme d'habitude par anticipation aura lieu le 4^e juillet prochain. Notre Président mettra cette année encore son chalet d'Esbarres à notre disposition, qu'il en soit remercié. Malheureusement,

quelques jours avant l'assemblée générale, un de nos plus anciens membres nous a quittés : M. Louis Girardin, 91 ans, originaire de la commune des Bois dans le Jura. M. Girardin fut durant 43 ans membre de notre Société, membre du Comité et président de la Chorale « Echo des Alpes » et du groupe théâtral « Edelweiss » dont il fut le créateur, le directeur et le principal animateur.

Amicale de l'Yonne 18, allée des Lilas St-Georges s/Baulches 89000 AUXERRE

Le changement de saison apparu en mars sur nos calendriers s'est accompagné d'une transition au sein de notre Amicale. Le 6 mars dernier, en présence de Melle Gross, Consul-adjoint à Dijon, notre Assemblée générale a pris acte officiellement de la démission de notre ami Pierre Estier en tant que Président. Des obligations de travail l'ont obligé à quitter le Département pour se rapprocher de la Suisse. Il fallait donc pourvoir à son remplacement.

Après s'être fait un peu (oh, très légèrement...) prié, notre compatriote Etienne Donnet-Descartes, déjà vice-Président, a bien voulu assumer la charge de président. Le Comité est composé comme suit :

Président : M. Etienne Donnet-Descartes

1^{er} Vice-Président : Melle Jeanne Ludwig

2^{ème} Vice-Président : M. Bernard Pittet

Trésorière : Melle Jeanne Ludwig qui cumule ces fonctions avec celles de Vice-Présidente

Trésorière adjointe : Mme Baudry

Secrétaire : Mme Gabrielle Pittet

Secrétaire adjointe : Mme Kappler

Membres : Mmes Arnold et Benoit

M. Frédéric Marti qui fut un des membres fondateurs de l'Amicale

Le bureau étant ainsi constitué, l'Assemblée, par acclamations, nomma M. Pierre Estier Président d'honneur.

A M. Etienne Donnet-Descartes, venu tout jeune en France et qui n'a cessé depuis la fondation de l'Amicale de se dévouer sans compter en assumant successivement la tâche de secrétaire, de trésorier et de vice-président, nous souhaitons une longue carrière de président à la tête de notre chère société. Nos vœux englobent également son épouse, laquelle, quoique d'origine française, est profondément attachée à notre patrie.

La soirée s'est poursuivie autour d'une fondue préparée par Mme Bazdry. Tous les participants y ont fait honneur et remercient notre amie d'avoir si bien organisé cette soirée. Tout ça a un arrière-goût de « revenez-y »....

Merci à Melle Gross d'avoir bien voulu honorer de sa présence cette agréable soirée.

Et merci à vous tous, compatriotes et amis qui avez contribué à la réussite de cette réunion.

Consulat de Suisse
15 bis, Av. Fontaine-Argent
B.P. 107
25013 BESANCON CEDEX
☎ (81) 80.18.83
C.C.P. Dijon 466-99
Heure de réception : 10 à 12 h
14 à 16 h (Samedi fermé)

Mutation dans le Personnel

Venant de Curitiba (Brésil), M. Jean-Jacques Leutenegger est arrivé au Consulat le 24 février 1982. Il y assume la fonction de Chancelier, en remplacement de M. Ballaman. Après avoir été en poste successivement à Manchester, Rome, Sao Paulo et Curitiba, M. et Mme Leutenegger, ainsi que leur petite fille, sont heureux de s'installer en Franche-Comté, région si proche de la Suisse. Ils se réjouissent à l'idée de rencontrer la colonie suisse de l'arrondissement consulaire.

Nous leur souhaitons un agréable séjour en terre franc-comtoise.

DECES

Nous avons le regret de vous faire part du décès de M. Roger Liengme, ancien Consul de Suisse, survenu le 15 avril 1982, à l'âge de 93 ans, après une courte maladie.

M. Liengme était entré au Département fédéral des Affaires Etrangères en 1918, et son premier poste fut Besançon, où il resta jusqu'en 1926. Sa carrière se poursuivit en France, et il fut ainsi successivement transféré au Havre, Paris, Nantes et Annecy. En 1954, M. et Mme Liengme se retirèrent à Besançon, ville d'origine de Madame, pour profiter de leur retraite.

Hautement apprécié à Berne, M. Liengme a su, tout au long de sa carrière, conseiller et aider ses compatriotes d'une manière exemplaire.

Le Consulat de Suisse et la Société suisse de Besançon renouvellent à Mme Liengme leurs sentiments de profonde sympathie. Ils lui souhaitent force et courage pour supporter cette cruelle séparation.

Société Suisse de Besançon

Rallye Touristique

Le rallye touristique aura lieu le dimanche 6 juin 1982. Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 5 juin auprès de notre gérant,

M. Ryser, au Cercle Suisse. Prix de l'inscription : FF 35. — par voiture.

Le premier départ est fixé à 8 heures. Chaque voiture (essayez de compléter les places) devra être munie des drapeaux suisse et français.

Vous voudrez bien prendre avec vous les cartes Michelin n° 66 et 70, un rouleau et un tube de Scotch, du papier et des crayons, etc... sans oublier votre carte d'identité ou votre passeport.

Prévoyez également le pique-nique et les boissons, afin de rester groupés. Un abri est prévu.

Le vainqueur 1981, M. Giraud, remettra la coupe en jeu et recevra, en échange une coupe-souvenir.

Comme le soleil, vous êtes invités, ainsi que vos parents et amis, à cette journée de détente.

Fête Nationale

A l'occasion de la Fête Nationale Suisse 1982, M. le Consul de Suisse et Mme Raymond Berberat, la Société suisse de Besançon, ont le plaisir de vous inviter à un rassemblement en forêt de CHAILLUZ, samedi 31 juillet.

Dans le cadre champêtre des Grandes Baraques, vous serez accueillis dès 18 heures. Le chemin sera balisé jusqu'au parking dès l'entrée de la forêt par la route de Marchaux (RN 486). Un mode de transport collectif n'est toutefois pas prévu.

Des saucisses suisses rôties au feu de bois, des boissons diverses et des pâtisseries seront vendues sur place.

La soirée sera agrémentée de musique, d'un feu d'artifice et, pour les enfants, d'une retraite aux lampions à proximité du feu de camp traditionnel.

Faites également bon accueil à la vente des insignes du 1^{er} août, dont le produit est, cette année, destiné aux oeuvres culturelles suisses.

Pour permettre une bonne organisation de cette fête, vous pouvez envoyer dès aujourd'hui votre bulletin-réponse à l'adresse du Consulat. Dernier délai : 24 juillet 1982. Nous sommes persuadés que vous serez nombreux à commémorer notre fête nationale et nous réjouissons de vous rencontrer, ainsi que vos parents et amis.

Fête Nationale Suisse 1^{er} Août 1982

Bulletin-réponse à renvoyer du Consulat avant le 24 juillet 1982.

Monsieur

Madame

s'inscrit à la Fête Nationale Suisse célébrée le samedi 31 juillet 1982

pour personnes
dont enfants.



Consulat de Suisse
19 a, rue du Sauvage
Boîte postale 1027
68050 MULHOUSE CEDEX
☎ (89) 45.32.12
C.C.P. 184.08 U Strasbourg
Heures de réception 10 à 12 h
14 à 16 h (Lundi au Vendredi)

Cercle suisse de Mulhouse

Pour la sortie « carpes frites » qui a eu lieu le 12 mars, 26 personnes se sont réunies « Chez Marcel » à Hirsingue. Pour se rendre au restaurant, il pleuvait ; c'est bien naturel, l'eau est nécessaire aux poissons ! Après s'être régalé de cette bonne friture et après avoir passé une agréable soirée ensemble, le retour s'est fait par beau temps. Pour la Fête

Nationale du 1^{er} août tombant sur un dimanche, nous avons prévu, comme but de notre excursion, la ville de Berne et ses environs. Nous espérons que cette visite intéressera un grand nombre de compatriotes. Le Comité

Musique d'Orelli

au service du client depuis 75 ans.

Pianos

« Le plus beau choix de l'Est »

Haute Fidélité spécialiste BO

Disques - Instruments

Partitions

2, place de la République

68100 MULHOUSE

Tél. : (89) 45-22-95

Société Suisse Helvetia de Colmar et des environs

Lors de la réunion du 7 avril 1982, le Comité a décidé d'organiser son excursion annuelle samedi le 5 juin 1982. Un car nous mènera dans la charmante ville de Lucerne où beaucoup de surprises et visites sont au programme, entre autres le fameux « Verkehrs-haus ». Cette journée en commun nous servira en même temps d'Assemblée générale. La fête du 1^{er} août se déroulera dans une ferme-auberge dans la Vallée de Munster, le 31 juillet au soir.

Eventuellement une petite sortie « automobile » sera réalisée vers le mois d'octobre.

E. Keller, Président

Société suisse des Vosges

La Société suisse des Vosges a tenu son Assemblée générale annuelle à Epinal le 28 mars dernier. Notre Consul, accompagné de Mme Voegeli, nous avait fait l'honneur d'y assister.

L'assistance était nombreuse et quelques jeunes nouveaux sont venus se joindre aux habitués et fidèles sociétaires.

Notre Consul prit d'abord la parole pour un intéressant exposé sur le comportement de nos compatriotes dans leur pays d'adoption. Comportement que l'on pourrait résumer en deux mots : fierté et modestie. Puis il nous fit part de sa décision de faire valoir ses droits à la retraite pour la fin de cette année.

Vint ensuite le rapport financier fait par Mme Gertsch, accepté par acclamation de l'assistance. Nous avons ensuite débattu des questions internes et parmi celles-ci retenu les deux dates suivantes :

— 9 mai : pour un voyage aux Chutes du Rhin à Schaffhouse

— 25 juillet : pour la célébration de notre Fête nationale. Le lieu sera ultérieurement choisi, mais ce sera cette fois dans l'ouest du Département.

Puis M. Sontag, restaurateur bien connu à Epinal, nous servit un solide repas sur lequel se sont greffées une vente aux enchères et une tombola dotée de nombreux lots.

Enfin, notre accordéoniste de service, M.

Boillat, agrémenta la fin de cette belle journée. Rendez-vous donc aux 9 mai et 25

juillet.

P. Baeni, Président

Consulat de Suisse
11, bd Président Edwards
67083 STRASBOURG CEDEX
☎ (88) 35.00.70
CCP : 635.00 G Strasbourg

Chers Compatriotes,

Lorsque, en février 1979, je quittais Lille pour me rendre à mon nouveau poste à Rome, j'étais à mille lieues de penser qu'un jour nous serions de retour, ma femme et moi, dans la douce France. Et pourtant nous voilà !

Je me réjouis beaucoup à l'idée qu'il me sera bientôt donné de vous rencontrer lors de l'une ou l'autre des manifestations suisses. Il va d'autre part de soi que vous me trouverez toujours disponible au cas où vous devriez avoir recours aux services de ce poste.

Je suis certain que nos relations seront constamment empreintes de grande cordialité et, dans cette conviction, je vous adresse mes amicales salutations et mes vœux les meilleurs de santé, bonheur et prospérité pour vous et vos familles.

P. Camponovo
Consul

Club suisse Strasbourg

Après la venue du Père Noël en décembre, chargé de cadeaux pour nos enfants, le club s'est retrouvé le samedi 13 février pour un voyage vers les étoiles et les espaces infinis, au Planétarium de l'observatoire de Strasbourg.

Redescendant sur terre, notre assemblée générale du 19 mars fut suivie d'une collation et d'un loto très animé.

Le 16 avril, nous avons pu admirer de magnifiques films montrant la richesse et la magie des sites rhénans avec leur grande diversité de faune et de flore, puis un document exceptionnel sur la vie des derniers loups canadiens. JO

Société Suisse-France Nancy

C'est le 20 juin que MM. Pierre Moré, président de la Commission des Fêtes, et Simon Fairise nous proposeront une nouvelle version de leur rallye automobile. Ils sauront comme chaque année nous entraîner à la découverte de coins méconnus de notre Lorraine, tout en agrémentant le parcours de multiples jeux d'adresse. Nul doute que les concurrents seront nombreux !

La célébration des fêtes nationales suisse et française a dû être reportée au 10 juillet et nous lançons un pressant appel pour que tous ceux qui le pourront viennent entourer notre nouveau consul à Strasbourg, malgré la date tardive. La soirée finira comme à l'accoutumée par une petite sauterie.

Enfin, après les vacances, la fête de tir nous réunira à nouveau le 12 septembre, date elle aussi modifiée par rapport à ce qui avait été annoncé.

Le président de la société, M. Jean-Jacques Flückiger, chemin des Sifflets, 54000 NANCY, tél. (8) 398 25 94, se tient à la disposition de tous les Suisses de la région et nous les invitons à nous rejoindre nombreux.